

# Newsletter CARDIO-ARSIF et e-MUST

Département Traitement de l'information – GCS SESAN

Registres de pratique de cardiologie  
de l'ARSIF



Chers investigateurs,

Dans le cadre de la **nouvelle réglementation générale européenne sur la protection des données personnelles (RGPD) entrée en application au 25 mai 2018**, nous vous informons que la réglementation et la sécurité des traitements et de la transmission des données dans le cadre des registres CARDIO-ARSIF et e-MUST sont renforcées.



## 1 | Transmission des bases de données en toute sécurité

### → De l'établissement de santé vers le service des registres

Afin d'éviter les risques d'interception des e-mails contenant des données de santé personnelles :

- ▶ Les professionnels des établissements de santé doivent utiliser leur adresse professionnelle pour la transmission des bases de données contenant des données de santé personnelles (pour les autres correspondances avec le service des registres, l'utilisation d'adresses personnelles n'est pas proscrite) → [Cliquez ici pour signer l'engagement](#).
- ▶ Le service des registres de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARSIF) dispose d'une messagerie sécurisée (MS-Santé) qui crypte et protège des actions malveillantes tous les e-mails reçus.

### → Du service des registres vers l'établissement de santé

Deux possibilités :

- ▶ Si votre établissement dispose de l'outil de messagerie sécurisé MS-Santé, le service des registres vous transmettra les documents relatifs à vos données par e-mail.
- ▶ Sinon, vous recevrez une notification indiquant que ces documents seront postés et accessibles en téléchargement sur la page internet du site [www.cardio-arsif.org](http://www.cardio-arsif.org) dédiée à l'activité de votre centre. Cette page est protégée par un identifiant et un mot de passe qui vous seront transmis par téléphone ou par courrier postal.

## 2 | Stockage des données en règle

Les données sont stockées pendant toute la durée du traitement sur le serveur de données sécurisé du GCS-SESAN. Elles sont confidentielles et ne sont pas accessibles au public.

## 3 | Respect des droits des patients

Le RGPD renforce les droits traditionnels des patients concernés par la collecte de leurs données qui sont : **droits à l'information sur le traitement, droit d'accès, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motif légitime aux données le concernant**. De nouveaux droits sont prévus, notamment le **droit à la portabilité des données et le droit à la limitation du traitement**. L'ensemble de ces droits et leurs procédures sont décrits dans la note d'information au patient. Ce document sera à distribuer à chaque patient → [Cliquez pour télécharger les notes d'information au patient e-MUST et CARDIO-ARSIF](#).

## 4 | Respect de vos droits

Dans le cadre du traitement de données CARDIO-ARSIF ou e-MUST et pour permettre sa mise en œuvre concrète, **vos données personnelles** sont également enregistrées et hébergées sur le serveur de données sécurisé du GCS-SESAN pendant toute la durée de votre coopération avec le service des registres. A la fin de cette coopération et après en avoir été informé, le service des registres s'engage à effacer vos données personnelles.

L'accès à vos données personnelles durant la coopération est limité au comité de pilotage du service des registres, aux comités scientifiques et à l'ensemble des investigateurs e-MUST et CARDIO-ARSIF.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés), vous disposez d'un **droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant**. Vous pouvez également demander **la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière à leur traitement**.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARSIF par courrier à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données de l'ARSIF  
Millénaire 2  
35, rue de la Gare  
75935 PARIS CEDEX 19

ou par courriel à l'adresse : [ars-idf-dpd@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-dpd@ars.sante.fr)

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

Nous restons à votre disposition pour toute remarque ou questionnement à ce sujet,  
Respectueusement  
**Le département du traitement de l'information du GCS SESAN**

